LETTRE PASTORALE

DE L'ÉVÊQUE CONSTITUTIONNEL

DU DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

A tous les Pasteurs constitutionnels du département, & à tous les Prêtres.

JUSQU'ICI, mes très chers Coopérateurs, j'ai tonné contre les abus; j'ai paru les attaquer avec une ardeur excessive. Mais ne vous refusez pas à la justice que je vous demande; je ne me suis permis cette espèce d'emportement, que pour susciter l'opinion, & arrêter les progrès du fanatisme. Je n'ai jamais cessé d'aimer chrétiennement, Dieu m'en est témoin, les apôtres du mensonge & de la superstition. J'oserai dire que j'ai rempli les vues de l'Esprit-Saint : *Irascimini & nolite peccare*! J'ai donc cru, outre les milliers de volûmes que j'ai répandu dans le département, vous être encore comptable de cette lettre pour votre édification. Je suis si sûr de mes intentions pacifiques, que je ne sais pas redouter le jugement de Dieu même sous ce rapport. Quelques prêtres égarés essayent de m'épouvanter en m'adressant ces paroles dans des lettres que j'ai livrées aux flammes : *Que répondrez-vous au grand jour des vengeances?*

On me cite, grand Dieu, à votre auguste & suprême tribunal, pour avoir prévenu des calamités sans fin, une anarchie affreuse, une subversion générale, un carnage peut-être universel! La pensée de vos jugemens me fait frémir, parce qu'elle effraye même le juste; mais combien doit-elle être accablante pour ceux que toute une nation, que dis-je, toute la postérité accuseroit si leurs vœux étoient exaucés!

La charité chrétienne, M. T. C. F., me fait un devoir de plaindre l'égarement de ceux qui écrivent & agissent d'une manière si peu évangélique et si criminelle, & de prier pour eux le Dieu des miséricordes. Remplissez ces devoirs sacrés, je vous en conjure; ne cessez, vous, mes

très-chers coopérateurs, l'ornement de l'église, la joie & l'espérance de la patrie, d'adresser vos vœux au ciel pour eux & sur-tout pour moi. En effet quel succès pourrois-je espérer dans mon ministère, si je n'obtenois par vos prières la grâce du Tout-Puissant, & si je n'étois sans cesse entouré de vos conseils, de votre expérience & de vos lumières? Mes obligations & vos droits me sont connus: l'orgueil, sous le masque de la religion chercha à les resserrer; & je chercherai au contraire à vous y faire rentrer. Vous n'abuserez point de vos droits pour attaquer les miens; vous ne me disputerez pas des distinctions dont je ne m'énorgueillirai jamais; je vous consulterai comme mes égaux, je vous aimerai comme mes frères; je serai au milieu de vous comme un d'entre vous, & ma conduite vous prouvera que ces sentimens dont je me glorifie dans le Seigneur, sont les vrais sentimens de mon cœur.

Je suis dans les mêmes dispositions à l'égard de vous, mes très-chers collègues dans le sacerdoce; je vous rechercherai dans tous les temps & je travaillerai à mériter votre estime & votre confiance: je goûterai avec vous les douceursd'un commerce fraternel, cimenté par la religion, épuré par la charité. Si quelques-uns d'entre vous se sont laissés aller contre moi à des préventions fâcheuses & injustes, j'ai la confiance que bientôt ils reviendront à une façon de penser plus saine & plus équitable. En attendant ce bonheur, je leur adresse ce que St. Paul disoit aux fidelles de Corinthe, pour les désabuser des faux docteurs qui s'efforçoient de le décréditer & de semer la division & le trouble dans cette Eglise : *Si quelqu'un se persuade en lui-même qu'il est à J. C., il doit aussi considérer que comme il est à J. C. je suis aussi à J. C.* (1); la différence des opinions n'autorise pas la division des cœurs. *Il n'est jamais*, dit St. Augustin, *de justes sujets pour rompre la paix* (2). La satisfaction qu'on cherche dans le désordre est affreuse. Le vrai bonheur est dans la concorde.

Je réclame aussi, M. T. C. F. vos vœux & vos prières; j'y ai droit par mon sincère attachement pour vous, par ma situation, mes besoins & ma foiblesse. Le troupeau réuni avec le pasteur fait une sainte violence à Dieu. Unissons-nous donc ensemble pour lui demander qu'il fasse revivre ces jours heureux, où tous les fidelles goûtoient les avanta-

---

(1) Corinth. 2, cap. 10, v. 7.

(2) De civit. Dei.

ges d'une union parfaite. Qu'il n'y ait plus dans l'Eglife qu'un langage ; qu'un fentiment, une même bergerie, un même héritage, & dans l'état qu'un même intérêt, qu'une même loi, comme il n'y a qu'un fouverain. Si malgré nos foupirs & nos gémiffemens, la malignité humaine continue à agiter l'églife & l'empire, & par de nouvelles entreprifes, tente de dégrader la religion fainte de J. C., nous ne lui oppoferons que les armes du chrétien ; la foi, la patience, la douceur & la charité. Je ne cefferai de vous dire, M. T. C. F., protégez nos ennemis, veillez fur leurs propriétés & fur leurs perfonnes, chériffez-les, ils font nos frères ; mais à leurs deffeins, à leurs ligues & à leur injuftice, oppofez cette fermeté, ce courage, cette énergie qu'infpire l'amour de l'humanité, de la religion & de la patrie, & mourez s'il le faut pour la défenfe des lois, qui fondent la liberté & renouvelleront la face de la terre. La conduite que je tiendrai à leur égard, eft tracée dans ces belles paroles de St. Bernard. « Pour moi, mes frères, vous avez beau faire, malgré votre indifférence, je fuis réfolu de vous aimer conftamment...... J'apprends du prophète, qu'il eft bon de vivre dans l'union. Détachez vous, rompez avec moi, fi vous voulez, je ne cefferai point de vous être uni ; je le ferai malgré vous, malgré moi-même. Ouï, les liens de la charité qui m'attachent à vous font indiffolubles & invariables. Lorfque je vous verrai irrités, je tâcherai de vous appaifer ; lorfque vous voudrez m'irriter, je céderai à votre colère de peur de céder au démon. Plus vous m'accablerez d'injures, plus je vous comblerai d'honnêteté. Je vous fervirai malgré vous ; votre ingratitude augmentera mes bienfaits, vos mépris redoubleront mon refpect..... Je vous prefferai dans toutes les occafions ; je coucherai à votre porte, j'y frapperai, j'y demeurerai jufqu'à ce que ma perfévérance ait comme arraché vos bonnes grâces ».

Ego autem, fratres, quidquid faciatis, decrevi femper diligere vos, etiam non dilectus.... & quia fecundùm prophetam glutino bonum eft ; folvere, vel potius abrumpere vos poteritis, fed non me. Adhærebo vobis, & fi nolitis : adhærebo & fi nolim ipfe... alligavi me forti vinculo, charitate non fictâ, illâ quæ numquam excidit. Cum turbatis ero pacificus, conturbantibus quoque dabo locum iræ, ne diabolo dem.... vincar jurgiis, vincam obfequiis. Invitis præftabo, ingratis adjiciam, honorabo & comtemnentes me. Si tardaveritis ibo & excubabo pro foribus ; perfeverabo pulfans, inftabo opportunè, importunè donec vel merear vel extorqueam benedictionem. Epift. 253.

Sera la préfente lettre adreffée à toutes les paroiffes du diocèfe, pour y être lue au prône de la grand'meffe, le dimanche qui fuivra

f o

immédiatement sa réception. Donnée à Périgueux, dans notre maison épiscopale & presbytérale, ce 14 juillet 1791.

† P. PONTARD, évêque du département de la Dordogne.

P. S. Je joins une lettre d'avertissement à celle-ci, concernant le séminaire, où je vous invite d'envoyer les jeunes élèves que vous croirez être appelés à l'état ecclésiastique.

Je pars demain pour vaquer à l'examen des raisons qui doivent déterminer la suppression ou la conservation des paroisses : je commence par le district de Périgueux, afin que les paroisses des autres districts ayent le temps de préparer les fidelles à la réception du sacrement de la confirmation : je la donnerai dans celles qui seront le plutôt préparées. Messieurs les curés sont priés de ne présenter que les personnes dont les dispositions sont indubitables : sans rien précipiter, je ne cesserai toute ma vie de les visiter. Ainsi ceux de leurs paroissiens qui n'auront pas eu le temps de se préparer à la réception du sacrement de la confirmation, ne seront pas long-temps retardés. Je visiterai plus souvent les paroisses isolées que Paris & Versailles. Je n'articule pas ces mots par un esprit de critique, mais par un esprit de piété, & par des vues de sagesse & de précaution. Je veux que cet engagement solennel serve à me rappeler à moi-même si, par une suite de la condition humaine, je viens à m'écarter de ce projet salutaire.

Messieurs les curés des ci-devant diocèses de Sarlat & de Limoges, continueront d'user de leurs livres de chant & de prières.

A PÉRIGUEUX

De l'Imprimerie des Amis de la Constitution & de M. l'Evêque.